

COMMUNE DE JUVIGNY LES VALLÉES

Séance du 20 mars 2026 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-six le vingt mars à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Nathalie ROCHEFORT, maire en exercice

Etaient présents :

Nathalie ROCHEFORT, Maire en exercice,
Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Céline GANNE, Alain LEVALLOIS, Anne LE PAPE, Francis VÉRON, Marina DESSEROIR, Nicolas BURNOUF, Barbara MARTIN, Éric LAIR, Fabienne BLIN, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT, Denis POUPION, Aurélie GANNE, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Pascal BERRIER, Sandra FORTIN, Justin LEGEARD, Anaïs RINFERT, Ghino MARIE, Isabelle MARTIN, Guy LANGEVIN, Dominique RECHAUX; Conseillers Municipaux formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Excusée : Mathilde AUBERT, Sandra FORTIN,

Absent :

Procuration : Mathilde AUBERT a donné pouvoir à Alain LEVALLOIS,

Sandra FORTIN a donné pouvoir à Monique SOUL

Secrétaire de séance : Monique SOUL

Nombre de Membres en exercice : 27

Convocation adressée le 16 mars 2026
et affichée le 16 mars 2026

Présents : 25 Votants : 27

2026 03 022 : Elections d'un délégué auprès du Syndicat Manche Numérique

Le Syndicat Manche Numérique exerce les deux compétences suivantes :

- Aménagement Numérique du Territoire : compétence dévolue par les EPCI qui désignent un nombre de délégués qui siègent au Comité Syndical de Manche Numérique
- Services Numériques : compétence à laquelle les structures publiques (CD, EPCI, Communes, Syndicats) adhèrent. Chacun des membres désigne un représentant. L'ensemble des représentants est appelé à constituer une ou des listes de 15 délégués titulaires et 15 suppléants chacune qui fera/feront l'objet d'une élection. Les délégués élus siègeront au Comité Syndical de Manche Numérique

Notre commune adhère à la compétence Services Numériques, et il convient donc de désigner un représentant.

Considérant la candidature qui s'est présentée, et après avoir procédé aux opérations de vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité, proclame élu :

- Guy LANGEVIN

comme représentant de la commune de Juvigny-les-Vallées auprès du Syndicat Manche Numérique.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny-les-Vallées, le 20 mars 2026

Le Maire,
Nathalie ROCHEFORT

